



Cotisation non reversé / problème affiliation

Par **MAX02**, le **20/01/2009** à **15:59**

mon entreprise m'a prélevé des charge pour une mutuelle pour laquelle ils ont oublié de m'affilier

Après avoir payé environ 45€/mois durant 15 mois ils m'y ont enfin affilié

Ai-je le droit de réclamer les 690€ qu'y ont été retiré de mon salaire pour rien?

merci

nb: je n'est pas été malade durant les 15 mois